



Service d'animation estivale 2018

Horaire de l'été

Le service d'animation estivale débute ses activités le **25 juin 2018** pour 8 semaines consécutives (incluant les 2 semaines de la construction) pour se terminer le 17 août 2018.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

Le service de garde est offert :

Du lundi au vendredi de 7 h à 8 h 30 ainsi que 16 h à 17 h 30

Horaire d'une semaine type :

Lundi : Atelier artistique

Mardi : Atelier de sport

Mercredi : Journée thématique et grand jeu

Jeudi : **Sortie ou spectacle** (départ à 9 h, alors il faut être au camp pour 8 h 30!)

Vendredi : Kiosques au choix

Rencontre avec l'équipe d'animation

Les familles sont cordialement invitées à rencontrer l'équipe d'animation lors d'une soirée d'information :

Lundi le 18 juin à 18 h 30, à la salle Jean-Hardy (du Centre multifonctionnel)

Matériel obligatoire

Lorsque votre enfant vient au service d'animation estivale, il doit toujours avoir en sa possession ...

- ❖ Un sac à dos contenant ses effets personnels
- ❖ Une gourde d'eau
- ❖ Un maillot de bain
- ❖ Une serviette de plage
- ❖ Un casque de bain
- ❖ Des flotteurs (au besoin)
- ❖ Une bouteille de crème solaire FPS 30 au minimum (aérosol et mousse à éviter)
- ❖ Un chapeau de soleil (fortement conseillé)
- ❖ Des espadrilles (les sandales ne sont pas recommandées)
- ❖ Des vêtements adaptés à la température
- ❖ Une boîte à lunch contenant deux collations et un repas équilibré

Tous les jours de la semaine, les enfants peuvent amener un repas chaud, puisque nous possédons des micro-ondes au parc Pomerleau. Toutefois, lors des **sorties du jeudi**, votre enfant doit avoir un **repas froid**.

Tout objet personnel devra être identifié. On laisse à la maison tous les objets de valeur ou sommes d'argent.

Merci de votre collaboration, l'équipe d'animation ☺



Service d'animation estivale 2018



Quelques fonctionnalités

Crème solaire :

Les spécialistes conseillent d'appliquer la crème solaire au moins 20 minutes avant l'exposition au soleil. Cette suggestion ne doit pas être prise à la légère lorsqu'il s'agit de mettre la crème sur la peau fine et fragile de nos enfants ! Cherchez un écran solaire ayant un **FPS d'au moins 30**. Les crèmes solaires en aérosol ou en mousse sont à éviter pour diminuer le gaspillage et mieux bloquer les rayons UV. Recherchez une crème solaire hydrofuge (imperméable à l'eau). Les rayons ultra-violetes étant très puissants l'été, nous recommandons à tous de **porter un chapeau** afin d'éviter brûlures, coups de soleil et coups de chaleur.

Code vestimentaire :

Au service d'animation estivale, les vêtements confortables sont de mise. Les enfants jouent toute la journée et doivent porter des vêtements qui leur permettront de courir et de s'asseoir par terre. **Évidemment, le port de sandales, de souliers à talons hauts, de robes et de jupes est fortement déconseillé** puisqu'il empêche les enfants de participer à certaines activités. Les espadrilles, les chandails à manches courtes et les culottes courtes sont fortement recommandés.

Dîner et collation :

Puisque votre enfant passe la journée à son site d'animation, nous vous demandons de lui prévoir **un repas sain et deux collations santé** (fruits, légumes, yogourt, compote, fromage etc.) Des fours micro-ondes et un réfrigérateur seront à leur disposition. Pour la sécurité des enfants, les objets de verre ou tranchants sont interdits. Il est également interdit de partager son repas pour des raisons d'allergies alimentaires.

Si votre enfant oublie son lunch, nous communiquerons avec vous pour que vous puissiez venir lui en porter un. Si vous êtes dans l'impossibilité d'en fournir un, nous nous assurerons de donner un repas santé et exempt d'allergènes à votre enfant et des frais de 6 \$ vous seront facturés.

En ce qui concerne les **allergies**, il est de **votre devoir d'aviser** le SAE si votre enfant souffre d'allergies alimentaires ou autres. **Il est interdit d'apporter des noix** au camp de jour pour éviter les réactions allergiques, merci de votre collaboration !

Les absences :

Si votre enfant ne peut se présenter à l'animation estivale au cours de la semaine où il est inscrit, nous vous demandons de nous aviser de son absence sur le répondeur ou par courriel. Cela nous permet d'assurer un meilleur encadrement des enfants inscrits et présents.

Service d'animation estivale 2018

Quelques fonctionnalités

L'état de santé et les médicaments :

Afin d'éviter la propagation de maladies, nous vous demandons de garder l'enfant qui présente des signes évidents de la maladie (fièvre, éruptions cutanées, diarrhée, etc.) à la maison. Si votre enfant est porteur d'une maladie contagieuse, veuillez nous aviser afin qu'il soit possible d'éliminer l'effet d'enchaînement.

Si votre enfant fait de la fièvre durant la journée, nous vous téléphonerons pour vous communiquer son état. S'il n'est pas en mesure de faire les activités, nous vous demanderons de venir le chercher.

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant inscrit à l'animation estivale, sans **l'autorisation écrite du titulaire de l'autorité parentale** et **l'ordonnance d'un médecin** membre de la corporation professionnelle des médecins du Québec.

Dans le cas d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement font foi de l'autorisation d'un médecin. Si un contenant ne répond pas aux critères ci-dessus, son contenu ne pourra être administré.

Si votre enfant a de graves allergies, **il doit toujours avoir son EpiPen sur lui**. Il est obligatoire que le parent avise l'animateur de la situation. L'enfant doit savoir se servir de cet outil et il lui sera demandé d'en faire la démonstration à l'animateur.

Sauve qui poux :

Pour éviter la propagation de ces petites bestioles que nous détestons tant, nous vous demandons de vérifier la tête de votre enfant. Votre enfant a des poux ? Avisez immédiatement la coordonnatrice de l'animation estivale et gardez l'enfant à la maison pour lui administrer un traitement contre les poux. Merci !

Paiement par AccèsD

- 1) Payer une facture
- 2) Ajouter une facture
- 3) Fournisseur :
Municipalité
- 4) Catégorie :
Sports et Loisirs
- 5) Rechercher
- 6) Ascot Corner
- 7) Référence :
Date de naissance du
1^{er} enfant (sur fiche de
paiement)
- 8) Descriptif :
SAE

Payer en ligne ☺

Paiement à jour

La totalité du montant doit être payée pour la **1^{ère} semaine** du service d'animation estivale.

Merci ☺



Service d'animation estivale 2018

Détails pour les sorties et spectacles

Semaine 1

28 juin : Sortie à Sherbrooke, musée de la nature et des sciences en avant-midi.

Semaine 2

5 juillet : Nuit au camp ! Soirée pyjama avec feu de joie au parc, film, etc.
Les enfants vont dormir au Centre multifonctionnel.

Semaine 3

13 juillet (vendredi) : Atelier « petits comiques » avec Célia Gaudreau, Ascot Corner.

Semaine 4

19 juillet : Zoo de Granby et Amazoo.

Merci à notre commanditaire Créations Jade pour cette sortie !



Semaine 5

26 juillet : Spectacle participatif de Gumboots, Ascot Corner.

Semaine 6

2 août : Mont Élan : Hébertisme, disc golf, randonnée et piscine.
(Prévoir transport au Mont Élan)

Semaine 7

9 août : Sortie à Sherbrooke. Miellerie Lune de miel et Fun putt pour les 5-8 ans.
Fun putt et visite d'une caserne de pompiers pour les 9-12 ans.

Semaine 8

16 août : Gala de fin d'été, en fin de journée.

Camps spécialisés en sports et en arts 8-12 ans

Nous allons demander votre collaboration pour le transport à l'occasion pour parcourir divers sites, selon la thématique. Pour le reste, les spécialistes se déplacent à Ascot Corner.

Semaine 1 : 25 au 29 juin

Sports aquatiques : Natation, canot, kayak et autres

Semaine 2 : 2 au 6 juillet

Sports asiatiques : Yoga, karaté, autodéfense et autres

Semaine 3 : 9 au 13 juillet

Sports de ballons : Handball, tchoukball, flag football, soccer et autres

Semaine 4 : 16 au 20 juillet

Mini extrême : Parkour, bootcamp, cirque et autres

Semaine 7 : 6 au 10 août

Plein air : Vélo, randonnée, tir-à-l'arc, géocaching (Prévoir transport à Lennoxville pour vélo)

Semaine 8 : 13 au 17 août

Sports individuels : Tennis, golf, course et autres



Le camp spécialisé en arts est une nouveauté cet été !



Semaine 1 : 25 au 29 juin

Théâtre : Visite et atelier au théâtre Léonard St-Laurent, ombres, marionnettes et autres

Semaine 2 : 2 au 6 juillet

Danse : Hip hop, Gumboots, aérobic et autres

Semaine 3 : 9 au 13 juillet

Arts plastiques : Peinture, graffitis, vitrail, fusain, etc.

Semaine 4 : 16 au 20 juillet

Cirque : Jonglerie, magie, maquillage, structure de ballons et autres

Semaine 7 : 6 au 10 août

Gymnastique : Cheerleading, micro gym et autres, Visite et atelier au Sher-Gym Sherbrooke

Semaine 8 : 13 au 17 août

Bricolage : Scrapbooking, créations d'objets, projets recyclés et autres



Service d'animation estivale 2018

Code de vie

- Je respecte les animateurs, mes pairs et mon environnement dans mes paroles et dans mes gestes.
- Je m'assure que mon animateur sait où je suis en tout temps.
- Je respecte les limites du terrain.
- À la collation, je mange des aliments qui sont bons pour moi.
- Je ne partage pas mon lunch.
- Lorsque je viens au S.A.E., j'ai toujours mon matériel avec moi.
- Si j'ai besoin de flotteurs à la piscine, je les porte en tout temps [même lorsque je ne suis pas dans l'eau].
- Je reste assis pendant le dîner, et ce, jusqu'à ce que mon animateur me donne la permission de me lever.

- Tout objet personnel ou sommes d'argent doit rester à la maison.
- Tous les matins, j'apporte mon sourire. 😊

Violence et intimidation : TOLÉRENCE ZÉRO

Aucune violence verbale, physique, gestuelle ou intimidation n'est tolérée au service d'animation estivale. L'intimidation se différencie du simple conflit par son caractère répétitif, l'intention de blesser et un rapport de force inégal entre la victime et l'agresseur. Une application rigoureuse de la procédure d'intervention sera effectuée. Cette mesure est mise en place afin d'assurer un environnement agréable et sécuritaire aux enfants.

Procédure disciplinaire

- 1- Avertissements verbaux
- 2- Discussion avec les parents
- 3- Avertissement écrit
- 4- Expulsion d'une journée
- 5- Expulsion d'une semaine ou du reste de l'été selon la gravité.

Je _____ parent de _____

Accepte le code de vie et prendrai les mesures pour que mon enfant le respecte, tout au long de l'été.

Signature: _____

Date: _____

L'équipe d'animation du S.A.E.

Pour nous joindre :

Pour des questions de paiements, d'inscriptions, sur le groupe de votre enfant ou sur le fonctionnement global du camp ;

Marie-Pier Bisson-Côté : (819) 560-8560 poste 2631 ou loisirs.ascotcorner@hsfgc.ca

Pour des absences, un suivi après une journée au camp, le matériel à apporter ou joindre la coordonnatrice; Aquarelle à l'adresse sae.ascotcorner@hotmail.com